

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 23

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LA CHÂTAIGNERAIE

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° 23.09.04.067

L'an deux mille vingt-trois, le quatre du mois de septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 28 août 2023, s'est rassemblé en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Michelle CHAIGNEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Michelle CHAIGNEAU, Laurence GIRARD, Alain ALBERTEAU, Claire GUILLOT, Guillaume GALLAIS, Edwige GODET, Nicolas MAUPETIT, Patrick GIRARD, Dominique CHAIGNEAU, Clémence NAUD, Hervé ROUX, Angélique CASSERON, Céline BELLEAU, Manuella ROUET, Frédéric BILLAUD, Nadia CASALFIORE, Guy GRASSET, Marie-Anne BELAUD, Giovanni RAGON, Geneviève THIBAUD, André DOPPLER, Marina PAQUIER.

SECRÉTAIRE : Guillaume GALLAIS,

ABSENT EXCUSÉ : Thibault GIRARD

Thibault GIRARD ayant donné pouvoir à Frédéric BILLAUD

**Approbation du périmètre délimité des abords
des monuments historiques**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R.621-93 du Code du patrimoine et suivants ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie n° C053/2023 en date du 16 mars 2023 approuvant le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUi-H) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie n° C054/2023 en date du 16 mars 2023 approuvant les périmètres délimités des abords des monuments historiques ;

Considérant le projet de périmètre délimité des abords proposés par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de la Vendée ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis favorable sur le projet de périmètre délimité des abords concernant la commune, tel que figurant en annexe ;
- de prendre acte que le projet de périmètre délimité des abords susmentionné sera soumis à enquête publique conjointement à l'enquête publique relative au PLUi-H de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité,

- **émet** un avis favorable sur le projet de périmètre délimité des abords concernant la commune, tel que figurant en annexe ;
- **prend** acte que le projet de périmètre délimité des abords susmentionné sera soumis à enquête publique conjointement à l'enquête publique relative au PLUi-H de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire

Marie-Michelle CHAIGNEAU
Maire